
Présentation du club

[Imprimer](#)

Image



Le **Club des Offreurs de Solutions Industrie du futur Occitanie**, lancé pendant le Salon SIANE 2017, a été initié par la CCI de Toulouse et accompagné par la DIRECCTE Occitanie.



Il émane du programme commun d'actions Industrie du futur ayant notamment pour double objectif :

- **Identifier et valoriser le portefeuille des offreurs de solutions** de l'industrie du futur afin de valoriser leur business et l'accès au marché
- **Amener les industriels à anticiper les mutations** et les accompagner dans leur transformation vers l'Industrie du futur.

Le Club est né de la volonté de fédérer les offreurs de solutions de l'industrie du futur afin de valoriser les savoir-faire régionaux et d'apporter des outils méthodologiques et techniques aux entreprises souhaitant s'engager dans la transformation de l'Industrie du futur.

Image



Ses missions :

Le Club de Offreurs de solutions, constitué en groupe d'intérêt sans personnalité juridique, a pour objet principal d'accélérer les synergies, de renforcer et de développer l'écosystème des offreurs de solutions de l'industrie du futur, autour des axes suivants :

- Identifier, animer les offreurs de solutions au service de la transformation industrielle
- Valoriser le portefeuille d'offres de solutions de l'industrie du futur afin de favoriser le business et l'accès aux marchés
- Renforcer la dynamique collective, le partage de bonnes pratiques et le maillage entre entreprises du club.

Son organisation :

- 1 Copil
- 1 Commission Communication (permanente)
 - Communication interne
 - Communication externe

-
- 2 Groupes de Travail
 - GT1 Rapprochement avec les plateformes régionales d'accélération vers l'Industrie du futur
 - GT2 Valorisation de l'Approche Humaine, les Nouveaux modèles économiques & Environnement

Le Club compte parmi ses membres des **architectes projet**

Profil de l'architecte projet

Son rôle : accompagner l'entreprise dans son parcours vers l'Industrie du Futur

Son périmètre d'intervention potentiel :

- Réalisation du diagnostic 360° et définition de la feuille de route associée
- Orientation vers les offreurs de solutions répondant aux besoins
- Aide à la rédaction du ou des cahiers des charges et à la sélection des offreurs de solutions
- Organisation du projet et des chantiers associés
- Appui au pilotage et assistance à maîtrise d'ouvrage

Les conditions d'adhésion :

L'adhésion au Club est soumise à deux prérequis :

- Répondre à l'enquête nationale de l'AIF et rejoindre le répertoire national des offreurs de solutions pour l'industrie du futur
- S'engager à respecter la charte du club des offreurs de solutions d'Occitanie en signant le formulaire d'engagement.

Les contacts :

CCI Toulouse Haute-Garonne : Sylvie Monpagens – s.monpagens@toulouse.cci.fr – 06 85 03 91 90

CCI Hérault : Jasmine Boudjemaa j.boudjemaa@herault.cci.fr 04 99 515 317

Dreets Occitanie : Delphine Xicluna – delphine.xicluna@dreets.gouv.fr – 05 62 89 83 57

[Linkedin](#)

Image

